

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 18 Décembre 2017

~~~~~

**Date de la convocation : 8 décembre 2017**

L'an deux mil dix-sept, le dix-huit décembre à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de CAUGE, se sont réunis en la salle du conseil de la mairie, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Jean-Marie MAILLARD, Maire.

Etaient présents : MM Jean-Marie MAILLARD, Jean-Claude GIRARDON, François NAY, Sylvia GOUPIL, Guillaume BOUCHARD-LASALLE, Patrick TENOT, Laurent SINOIR, Pascale FIASSE, Jean-Damascène UWAMUNGU, Didier MARTIN, Christophe KANINKA Laurent BARBIER, Jacqueline COUSSENS, Laurent DARDE.

Etait absente excusée : Alexandra BEAUCOUSIN

Le Maire ouvre la séance et passe à l'ordre du jour.

■ **Compte-rendu de la séance du 12 octobre 2017**

Les membres du Conseil adoptent à l'unanimité le compte rendu de la séance du 12 octobre 2017 adressé par courrier.

■ **SIEGE : inscription programme 2018 :**

Monsieur le Maire fait état des travaux d'enfouissement qui restent à effectuer sur la Commune.

Après discussion les Membres du Conseil décident d'inscrire au programme 2018 du SIEGE la 1ère tranche de la route de Claville. (Résultat du vote : pour : 13 / Abstention : 1)

L'estimation des travaux s'élèvent à :

- Distribution Publique montant TTC : 58 000 € (part communale 30 % HT soit 14 500 €)
- Eclairage public montant TTC 14 000 € (part communale à 20 % H.T soit 2 333,33 €)
- Réseau Télécom montant TTC 15 000 € (part communale à 60 % H.T + TVA 10 000 €)

■ **Attribution des lots pour la reconversion du mille-club en hall ouverte :**

Monsieur le Maire indique que la commission appel d'offres s'est réunie le lundi 18 décembre à 17h. A l'issue de la commission certains lots ont été déclarés infructueux.

Une nouvelle consultation va être lancée sur ces lots pour avoir une vision financière globale sur projet de reconversion du mille-club en hall ouverte.

La question sera vue lors du prochain conseil municipal. Monsieur Laurent DARDE demande à avoir accès à l'analyse des lots par la Société INFRATEC.

■ **Demande de fonds de concours : réhabilitation du mille-club :**

Monsieur le Maire fait état aux Membres du Conseil Municipal des demandes de subventions pour la réhabilitation du mille-Club.

Les Membres du Conseil autorisent Monsieur le Maire à solliciter un fonds de concours auprès d'Evreux Portes de Normandie et à signer tous les documents afférents à ce dossier.